



FLASH INFO

N°94 du 27 juillet 2026

Mairie fermée : du 08 août 2026 au 17 août 2026 ainsi que le 29 août 2026.

Nous vous informons que du 3 au 7 août 2026, nous serons joignables uniquement pendant les permanences Mardi et Jeudi de 16h à 19h Vendredi de 8h30 à 11h30

Si besoin, vous pouvez transmettre un mail à communedsaussay@orange.fr

Collecte du verre :

A partir du 1^{er} septembre 2026, la collecte du verre en porte à porte est remplacée par des points d'apport volontaire dans toute la commune.

Ils sont situés :

- parking de Carrefour Market / Fresh,
- parking du Cimetière,
- rue du Ranch.

Mairie de Saussay

**INAUGURATION
PLATEAU MULTISPORTS**

le samedi 12 septembre 2026 à 11h

Venez nombreux !

Martine LE BRIS, Maire de SAUSSAY et son conseil municipal sont heureux de vous convier à l'inauguration du **plateau multisports**, situé chemin du Rouvray.



Réponse souhaitée avant le **2 septembre 2026**
par mail : communedsaussay@orange.fr



Tél. : 02.37.41.91.82 | communedsaussay@orange.fr

Coupon réponse à retourner à la mairie de Saussay avant le 01.09.2026 :

Inauguration

Nom(s) et prénom(s)

Adresse

Nombre de personnes :



CINE SHOW

Un show visuel et immersif, entre nostalgie et modernité, qui rend hommage aux scènes culte et aux mélodies inoubliables qui ont marqué des générations

Un spectacle entièrement consacré au 7^e art, célébrant la magie du cinéma à travers ses plus grandes œuvres !

Des ambiances feutrées de Borsalino aux claquettes mythiques de Singin' in the Rain, de l'élégance légendaire de James Bond au panache de Zorro, de l'humour culte de Rabbi Jacob à l'énergie de Sister Act, sans oublier West Side Story, Grease, Les Parapluies de Cherbourg ou encore Moulin Rouge...

Un véritable voyage à travers les classiques du cinéma français et international, porté par la musique, la danse et l'émotion.

La commune d'Anet a le plaisir de proposer, à l'ensemble des seniors du canton âgé de 65 ans et plus, un spectacle cabaret revisitant en chanson et en danse les plus grands titres du cinéma au Dianetum, à Anet **le samedi 10 octobre 2026 à 15h30**. Il s'agira d'un spectacle cabaret sur le thème des années Yéyé « Souvenirs Souvenirs » Si vous êtes intéressé(es), afin de bénéficier du **tarif abonné de 10 €**, merci de bien vouloir nous retourner le coupon-réponse, dans les meilleurs délais et avant le vendredi 4.9.2026 dans la boîte aux lettres de la mairie de Saussay. Le nombre de places est limité à 40 personnes. Merci de nous indiquer si vous êtes une personne à mobilité réduite, afin de ne pas être placé(es) dans les gradins. Le règlement sera à transmettre ultérieurement, nous vous recontacterons. Vos places seront à récupérer à l'accueil le jour du spectacle.

Coupon réponse à retourner à la mairie de Saussay avant le 04.09.2026 : Ciné Show

Nom(s) et prénom(s) (uniquement habitant de

Saussay) :

Adresse

Mail :

Tél :

Nombre de personnes de plus de 65 ans :

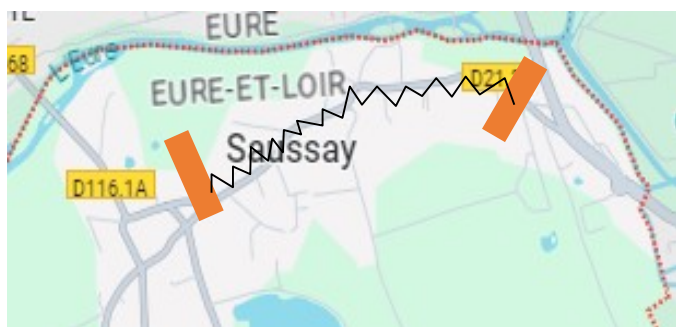
Personne à mobilité réduite :

Foire à tout

Le Comité des fêtes organise une foire à tout dans les rues du village le dimanche 23.08.2026. La circulation des véhicules sera interdite de 0h00 à 18h00 :

- route départementale 21.3 (du 12bis rue du centre jusqu'au 42 rue d'Anet et dans le sens opposé, **par une interdiction de circuler**,
- route départementale 301.10. (depuis la départementale RD116-carrefour du cimetière jusqu'à la rue des sablons incluse) **par la mise en sens unique**. La circulation des véhicules est interdite dans le sens opposé (du carrefour rue du Pont Saint Jean/rue des Sablons jusqu'à la RD 116).

Le stationnement des véhicules sera également interdit du 12bis rue du Centre jusqu'au 42 rue d'Anet.



Pour la foire à tout, contactez le 06.06.88.33.72.

Entretien des trottoirs : Conformément à l'arrêté municipal et dans l'intérêt de tous, nous vous rappelons que chacun doit entretenir son trottoir.

Feux divers : conformément à l'arrêté préfectoral n° 2013210-0001 du 29.7.13, **les feux sont interdits toute l'année**. En cas de non-respect, les services de gendarmerie sont habilités à verbaliser.

Urbanisme : Si vous réalisez des travaux, nous vous rappelons que la demande de déclaration préalable ou permis de construire doit être effectuée sur le site internet **e-permis.fr**

Déjections canines - un peu de civisme : Il est bon de rappeler ce que la loi dit : "tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public". Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités et toujours conserver des sacs plastiques dans les poches.

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir-vivre

notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique.

Stationnement sur les trottoirs :

Conformément à l'article R 417-10 du code de la route, le stationnement devant les entrées carrossables sur l'espace public est interdit.

Nous demandons à chacun de respecter les trottoirs afin de ne pas endommager les réseaux.

Tontes des pelouses et travaux de bricolage : les travaux avec tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Alertes sur la commune de SAUSSAY :

Téléchargez sur votre téléphone l'application CIVOX, par le biais de l'App Store pour les iPhones, Play Store ou Google Store pour Android.

Cherchez le nom de notre commune et activez les notifications pour cette application. Cette application, proposée par la société qui gère les logiciels de la mairie, permet d'envoyer une notification sur votre téléphone, dès qu'un événement exceptionnel se produit lorsque le secrétariat de mairie est présent.

Cette application ne remplace pas le site internet de la mairie qui continuera de vous tenir informé de la vie dans notre commune. Civox informe en temps réel sur les imprévus. Si vous n'y arrivez pas venir en Mairie.

Mercredi après-midi récréatif : Retrouvons-nous les mercredis de 14h à 17h dans le but de partager des moments récréatifs (jeux de société, parties de cartes, etc...) ou un temps de rencontres. Cela est gratuit.

Lieu : derrière la mairie 28 rue du Centre, dans la salle à côté de la bibliothèque.

Bibliothèque : La bibliothèque est fermée pendant les vacances scolaires. Elle ouvrira à partir du mercredi 2 septembre 2026 de 14h00 à 15h30 et les samedis de 10h00 à 11h30. Les livres sont à la disposition de tous. Adhésion et prêt de livres gratuits. Venez nombreux.

Entreprises de SAUSSAY : Afin de mettre en avant toutes les entreprises de notre commune, merci de nous envoyer votre carte de visite par mail communedesaussay@orange.fr. Nous vous en remercions par avance.